



Doc. 456

24 octobre 1955

Collaboration européenne dans les domaines des postes et des télécommunications

Projet de directive

déposée par la Commission des questions économiques et du développement

Projet de directive¹

L'Assemblée,

Saisie du mémorandum² présenté par M. Bonnefous, ministre français des P. T. T., au sujet de la « Coopération européenne dans le domaine des postes et télécommunications »;

Ayant pris connaissance du rapport préliminaire de la commission des Questions économiques, qui expose le dernier état de la question et le résultat des travaux de la sous-commission des Postes et des Télécommunications de la Conférence intergouvernementale de Bruxelles,

Invite la commission des Questions économiques à poursuivre l'étude de cette question, ayant en vue tout particulièrement les développements qui suivront la Conférence de Bruxelles, et à présenter des suggestions concrètes à la huitième Session de l'Assemblée.

1. Voir 26^e séance, 26 octobre 1955 (adoption du projet de directive) et Directive 80.
2. Procès-verbal de la 9^e séance, du 9 juillet 1955.

